



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANCAISE**

**CABINET**

*Bureau de la communication  
interministérielle*

Le 5 janvier 2018

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**14 personnes secourues au Nord de l'île de Tahiti**

Vendredi 5 janvier 2018, à 16h00, le JRCC Tahiti est averti qu'un navire de tourisme polynésien, avec 14 personnes à son bord, est en avarie totale de propulsion.

Après avoir rapidement localisé l'embarcation au Nord de l'île de Tahiti grâce au déclenchement de sa balise de détresse, le JRCC, sous l'autorité du Haut-Commissaire de la République, engage l'hélicoptère Dauphin inter-administrations de la flottille 35F ainsi que le remorqueur portuaire et côtier (RPC) *Manini* pour une mission de recherche et sauvetage.

À 17h00, l'hélicoptère arrive sur zone et commence l'opération de treuillage pour évacuer les naufragés, sains et saufs, vers Tahiti. À 18h10, ils sont pris en charge par les pompiers de Faa'a et de Papeete, coordonnés par la Direction de la Protection civile.

Parallèlement à l'opération de recherche et sauvetage, le Haut-Commissaire de la République, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer a décidé de l'envoi d'une équipe d'évaluation de la base navale de Papeete à bord du RPC *Manini* afin de réaliser, notamment, une analyse de l'état du navire et du risque que ce dernier représente pour l'environnement. Des mesures ont par ailleurs été prises pour assurer la sécurité de la navigation.

**René BIDAL**